BOIS RIMAS
CHAMP RION
PREYNAT
AUX SAGNES
GORGE ET MOLE
LES GENEVREYS
LAMORIVA
LES PINS
COMBE DE LA BUISSIERE
CHAMP RAVIER
DRAYE DE VALLEY
AUX COTES
LES RIPEAUX
CLOUTE
LA DRAIE
RIF TAPON
LA BUISSIERE
PIVON ET LAUZIERE
RE MATTON
CONDAMINE
CLOS DU MONT
LE CHATEAU
PRE PELLAT
LES BLAIS
LES LIORATS
LES GRANGES
AU JEANNOT
GRAND TAPAS
AU PLAN
LA COMBE
PRE BADIER
LA SARASINIERE
LE BUYA
AU SIVEYRON
CHAMPA
PRE DE LA COUR
PLAN VIOL
LA VILLE
PIERRE EYSIERE
MOLARD
LES NEY
DESSOUS LE SERRE
LES BRONDES
LA COTE DU CROZET
LES RIVOIRES CLOSES
L'ILE DE TON
COMBE BONNIERE ET LA RAT^E

NEC AG: 140 à 350 EH
IS AG: 24 / 140 à 350 EH

Ruisseau de la Grande Draye
DE: 2 à 5 l/s

Ruisseau de la Dhuy

NEC AG: 350 à 700 EH
IS AG: 405 / 350 à 700 EH

Ruisseau du Grand Fra

NEC: 325 à 650 EH
S : 48 / 325 à 650 ~~EH~~

2/6

NEC AG: 350 à 700 EH
IS AG: 42 / 350 à 700 EH

Ruisseau de Rif Tapon
DE: 5 à 10 l/s

Ruisseau du Moulin
DE: 5 à 10 l/s

STEP des Blais
600 EH

Ruisseau de l'Echalanche

Fossé du Pré de la Cour
DE: 2 à 5 l/s

NEC AG: 35 à 70 EH
IS AG: 57 / 35 à 70 EH

Ruisseau du Saut du Chien
DE: 0.5 à 1 l/s

Les Blais + ch. des Sources
2020 : 12 logements au Blais + 4 ch. des Sources / 40 EH
PC probables : 4
2030 : 20 logements / 50 EH

1 Objectif : Court terme (en cours)

Les Blais + ch. des Sources

Réhabilitation réseau :
- Mise en séparatif du réseau unitaire
- Raccordement du réseau EU à la STEP des Blais

Total Travaux :	212 864 € HT
Divers et Imprévus (5%) :	10 643 € HT
MONTANT GLOBAL	223 507 € HT

Aptitude des Sols à l'Assainissement Non Collectif

ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC POSSIBILITE D'INFILTRATION DES EAUX DANS LES SOLS DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

Vert* : Terrain perméable en surface, perte faible ou nulle
-> Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux – épandage

ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC REJET DANS LE MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

Orange* : Terrain moyennement perméable.
-> Filière conseillée: Fosse septique toutes eaux – Filtre à sable vertical drainé
-> En cas de manque de place:
Filière conseillée: Filière compacte ou "Innovantes"
Voir la liste des produits homologués dans le rapport "Cartes d'aptitudes des Milieux" et dans les fiches techniques d'objectifs.

Rouge* : Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
-> Filière conseillée: Fosse septique toutes eaux – Filtre à sable vertical drainé étanche –Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
-> En cas de manque de place ou topographie difficile:
Filière conseillée: Filière compacte ou "Innovantes"
Voir la liste des produits homologués dans le rapport "Cartes d'aptitudes des Milieux" et dans les fiches techniques d'objectifs.

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation du l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement".
Le service public d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes de la Matheysine tient à la disposition des pétitionnaires, des cahiers des charges précisant pour chaque filière,
les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'instruction de tout projet d'assainissement non collectif, ce service a le droit de demander au pétitionnaire une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif proposé. En cas de doute avéré sur les propositions techniques faites par le pétitionnaire ou si le pétitionnaire souhaite mettre une autre filière que celle préconisée par cette carte, une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif sera exigée.

Possibilités de rejet :

Limite des sous bassins versants

7/21 Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants

10< 24/32 Indice de saturation= Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques

Indice saturé – Rejet déconseillé
Indice presque saturé – Rejet tolérable
Indice non saturé – Rejet possible

Département de l'Isère (38)

Commune de Monteynard

MAIRIE DE MONTEYNARD

- Schèma Directeur d'Assainissement -
- Zonage Eaux Usées-
- Annexes Sanitaires -

Zones d'assainissement collectif :
- Zone d'assainissement collectif
- Assainissement collectif futur à court, moyen, long terme

Réseaux d'eaux usées :
- Réseau EU existant
- Refoulement EU existant privé
- Réseau EU existant privé
- Réseau unitaire existant
- Réseau EU à créer
- Poste de Refoulement privé
- STEP existante

Zones d'assainissement non collectif :
- Zone d'Assainissement Non Collectif

Réseau d'eaux pluviales :
- Réseau EP existant
- Cunette
- Réseau EP privé
- Fossé

Divers :
- Batîments nouveaux
- Zones Humides (inventaire départemental)
- Périmètre de proctection de captage immédiat
- Périmètre de proctection de captage rapproché
- Périmètre de proctection de captage éloigné
- Captages

Date : Décembre 2022
Echelle : 1/2500
Fichier : AS-EP_CASIEP_Monteynard
Dessin : B.PEJON

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY – CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT